Compte rendu CA du gout des autres, lundi 5 novembre 2018

Présents: Pierre, Annick, Dominique, Valérie, Bertrand, Nathalie, Stéphanie et Nicole.

Ordre du jour : - Lien avec les producteurs.

- Marché de noël = marché paysan du goût des autres.

Lien avec les producteurs :

Il manque des référents pour certains producteurs. Après discussion, nous avons convenu que les membres de la « commission producteur » doivent être référents de producteurs, car ils sont déjà en lien avec les producteurs et les connaissent, mais des non membres peuvent l'être aussi. Avec le départ d'Agnès, la « commission producteur » manque de membre actif. Une fiche de poste pour définir le rôle du référent et de la commission producteur va être prochainement rédigée. Suivra un appel aux volontaires pour augmenter les forces de cette commission producteur.

Patricia de Cameline a sollicité le GDA pour une réflexion sur le réemploi des emballages (flacons en verre, poches papier...). Pierre prépare une réponse.

Marché paysan du goût des autres

Il se déroulera le mardi 4 décembre de 17h00 à 19h30 à la salle des fêtes de Lagardelle.

La mairie est d'accord pour que les camions de certains producteurs soient installés devant la salle (sans gêner la sortie de l'école).

15 producteurs ont répondu présents. Nicole et Pierre n'auront pas de légumes à vendre. Ils se renseignent auprès d'autres producteurs pour savoir s'ils en auront et s'ils sont intéressés pour vendre à ce marché.

Le marché sera ouvert à tous : tout le monde pourra venir acheter de bons produits, même les non-adhérents (annonces dans le village).

La question des livraisons AMAP se pose : où les livraisons vont se faire ? sous le hangar ? à la salle des fêtes (avec toute la logistique qui va avec....).

Le CA décide de demander à chaque producteur (pomme, œuf, pain et légumes) comment il souhaite organiser sa livraison. Si la livraison se fait dans la salle des fêtes, il faudra des bénévoles pour aider à la distribution afin que les producteurs soient présents sur le stand pour vendre leurs produits. Chaque producteur décide au final si sa livraison amap aura lieu à la salle des fêtes ou sous le hangar.

Le CA aimerait que le marché soit un succès : que les adhérents répondent présents, et viennent à la salle des fêtes, même si certaines AMAP se récupèrent sous le hangar.

Le GDA prépare le vin chaud à partager lors du marché.

Après le marché, à 19h30 : **Apéro partagé** pour faire un moment convivial et de discussion entre producteurs et consommateurs. Le GDA achète quelques biscuits. Il sera demandé à chacun d'apporter un petit quelque chose pour agrémenter cet apéro partagé.

Va être fait :

- demande de bénévole pour aider à l'organisation : aider les producteurs pour les livraisons, installation, ménage... (Pierre).
- rédaction du texte pour diffusion de l'information sur l'évènement (Nicole).